


DEPARTEMENT
DE LA HAUTE GARONNE

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le 
ID : 031-213101561-20260320-DEL_21_2026-DE

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
11	11	10

Date de convocation 16 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE COX

◇ ◇ ◇ ◇

DÉLIBÉRATION : N° 21-2026
**OBJET : DESIGNATION DE
DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET D'UN
DÉLÉGUÉ E SUPPLÉANT AU
SYNDICAT MIXTE DE
PRODUCTION D'EAU POTABLE
DES VALLÉES DU GIROU, DE
L'HERS, DE LA SAVE ET DES
COTEAUX DE CADOURS**

**Le 20 mars 2026
A 20 heures 30**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame OUDIN Céline, Maire.

Présent(e)s : Mmes OUDIN Céline, BOURGEOIS Coralie, DELEZAIVE Renée, BIGARD Marlène et BONNEVIALE Céline, Mrs LINK Phillip, CLEMENÇON Christian, LOYZANCE Jérôme, BONNAFON Yannick et MEUNIER Laurent.

Absent excusé et représenté :

M. HUAN Marc a donné pouvoir à OUDIN Céline

SECRETAIRE – M. LINK Phillip

Présents : 10

Absents excusés : 0

Procuration : 1

Madame le Maire propose de procéder à la désignation de deux membres de l'assemblée (un délégué titulaire et un délégué suppléant) qui seront chargés de représenter la commune de Cox au sein du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours.

Élection d'un délégué titulaire

Mme le Maire fait appel à candidature

Résultat du vote :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrage déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	10

Majorité absolue	6
------------------	---

A obtenu :

Monsieur Marc HUAN	10 voix
--------------------	---------

Le délégué titulaire chargé de représenter la commune de Cox au sein du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours est Monsieur Marc HUAN

Élection d'un délégué suppléant

Mme le Maire fait appel à candidature

Résultat du vote :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrage déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	10

Majorité absolue	6
------------------	---

A obtenu :

Monsieur Phillip LINK	10 voix
-----------------------	---------

Le délégué suppléant chargé de représenter la commune de Cox au sein du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours est Monsieur Phillip LINK.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Le Maire, Céline OUDIN

